MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Secrétariat général **Délégation à l'encadrement supérieur** **78 rue de Varenne** **75349 Paris SP 07** **01 49 55 47 79**	**Note de mobilité** **SG/DES/2023-790** **18/12/2023**

Date de mise en application : 14/12/2023
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 13/01/2024
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 1

Objet : Vacance d'un poste de directeur départemental interministériel adjoint (DDETSPP de la Nièvre)

Destinataires d'exécution
DRAAF DAAF DDT(M) DD(ETS)PP

Au Journal Officiel paraissent périodiquement les appels à candidatures pour les postes de directeurs et directeurs adjoints (DDI et DDI adjoints). Afin de consolider la connaissance de cette information, il a été décidé que BO AGRI en soit un relais complémentaire.

Est paru :

EN DD-ETS-PP :

- un poste de directeur départemental interministériel adjoint (DDETSPP de la Nièvre)
Journal officiel du 14/12/2023 (Texte n° 159)

Modalités de candidature :
Pour connaître le délai et l'échéance de dépôt des candidatures, le descriptif du poste, la forme et le contenu du dossier de candidature ainsi que les différents contacts à prendre, se reporter au texte du Journal Officiel concerné cité ci-dessus.

La Déléguée à l'encadrement supérieur

Stéphanie Frugère